

QUEL CONTENU POUR LA FORMATION DE PRATICIEN EN ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT (40h pour dispenser) ?

SOMMAIRE

EDITORIAL	3
PRÉAMBULE	4
1. LES CRITERES-QUALITE DE LA FORMATION DE 40H POUR DISPENSER L'ETP	5
2. DE QUOI PARLE-T-ON ?	5
2.1. Les différentes personnes nommées dans ce livret	5
2.2. Les compétences visées à l'issue de la formation	6
3. LES ELEMENTS DE LA FORMATION DE 40H POUR DISPENSER L'ETP	6
3.1. La place de l'éducation thérapeutique dans la maladie chronique	7
3.2. Les finalités, les concepts et les valeurs de l'ETP	8
3.3. La rencontre éducative	9
3.4. Le Diagnostic Éducatif / Bilan Éducatif Partagé et programme personnalisé	10
3.5. La démarche pédagogique	11
3.6. Le parcours éducatif	12
3.7. L'évaluation des compétences acquises par la personne	13
3.8. L'élaboration d'un programme selon la méthodologie d'un projet ETP	14
3.9. La contribution à l'évaluation des programmes	15
3.10. La place d'une personne vivant avec une maladie chronique ou d'un aidant dans la formation	16

3.11. Le travail inter-séquence non présentiel	17
<hr/>	
4. LES ANNEXES	18
<hr/>	
4.1. Rappel des organismes d'agrément et de certification	18
<hr/>	
4.2. Bibliographie documentaire et numérique	18
<hr/>	
4.2.1. Textes législatifs	18
<hr/>	
4.2.2. Politique Régionale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine	19
<hr/>	
4.2.3. Référentiels	19
<hr/>	
4.2.4. Sites internet ressources	20
<hr/>	
4.2.5. Si vous avez besoin d'aide	20
<hr/>	
4.3. Glossaire « pour parler le même langage »	21-22-23-24
<hr/>	
4.4. Contributeurs à ce livret « Quel contenu souhaitable pour la formation du praticien en Education Thérapeutique du Patient (40H pour dispenser) ? »	25
<hr/>	
4.4.1. Commission thématique ETHNA	25
<hr/>	
4.4.2. Groupe d'experts relecteurs d'ETHNA	25
<hr/>	

EDITORIAL

Ce livret n'est ni un cahier des charges à respecter pour se prévaloir d'un quelconque « Label » ETHNA ni une norme dogmatique de « Bonnes Pratiques » ...

NON ! Ce livret est une « Caisse à outils » qui balaie de manière la plus complète possible les ingrédients nécessaires à une formation de quarante heures de qualité. Mais c'est vous et votre « tour de main » qui ferez lever la pâte et votre recette sera réussie. Emparez-vous en donc !

Ce livret a été rédigé selon une méthode de recherche d'un consensus et a bénéficié d'une relecture « critique » de personnes dont la compétence en matière de formation à l'ETP est notoire ; leurs remarques ont été intégrées dans cette version finalisée dans toute la mesure du possible, pour vous offrir le meilleur des ingrédients d'une formation que tous veulent la plus adaptée possible aux attentes et aux capacités de leurs participants, ainsi qu'aux « références de bonnes pratiques » actuellement reconnues.

Il n'y a pas eu dans sa rédaction de volonté à promouvoir une « Recette-Type » de la « bonne-formation » selon ETHNA ; et si les thèmes abordés sont présentés dans un certain ordre pour évoquer la nécessaire démarche pédagogique qui va présider à la construction de VOTRE formation, ils ne le sont pas de manière hiérarchique ou chronologique... En revanche, il nous est apparu nécessaire de les voir abordés et figurer en bonne place dans toute formation.

De même, les moyens (tous les « Comment » de nos chapitres), ou les critères comme les outils cités dans ce livret ne se veulent en aucun cas le reflet de l'exhaustivité ; ils ne sont là qu'à titre d'exemple pour appeler les vôtres et souligner leur pertinence.

Vous l'avez compris ce livret, fruit du travail collaboratif d'un petit groupe acharné à promouvoir le meilleur de la formation, investi au quotidien dans une démarche d'amélioration de la qualité, et d'un regard « Expert » extérieur, a l'ambition d'être une sorte de Vademecum, une ressource pour élaborer vos propres formations et contribuer ainsi à la promotion et au développement de l'ETP « Par, pour et avec » les bénéficiaires.

Bonne lecture et faites le meilleur usage de ce livret que nous vous offrons.

Pour la commission thématique :

Dominique MAROUBY
Vice-président d'ETHNA

PRÉAMBULE

La plateforme d'Education Thérapeutique en Nouvelle-Aquitaine (ETHNA) s'attache à réfléchir sur différentes thématiques, pour produire et développer des propositions d'amélioration des pratiques autour de l'ETP. La formation est apparue comme un sujet primordial.

Ce document est destiné aux concepteurs, formateurs et intervenants des organismes de formation en formation continue, pour aider à construire et animer un programme de formation de 40h¹, conforme au référentiel de compétences pour dispenser l'Education Thérapeutique du Patient (ETP). Il n'a de valeur qu'incitative mais a l'ambition d'être une base de réflexion pour les formateurs.

La démarche est de traiter les thèmes en respectant une progression pédagogique propre à chaque concepteur de formation, en fonction des attentes du groupe d'apprenants et de sa progression dans les sessions de formation.

Ce document propose un choix de progression pédagogique de la définition de l'ETP jusqu'à l'intégrer dans un parcours de vie. Une relecture en sera faite régulièrement par ETHNA afin d'actualiser les données mises à disposition.

¹ Pour la conception et l'évaluation d'un programme spécifique d'éducation thérapeutique nous vous invitons à consulter les guides méthodologiques de la Haute Autorité de Santé (HAS)

1. LES CRITERES-QUALITE DE LA FORMATION DE 40H POUR DISPENSER L'ETP :

- Appliquer les principes de l'ETP à la formation ;
- Apprécier et tenir compte des différents niveaux de littératie² des apprenants par la diversification ; des moyens pédagogiques mis en œuvre ;
- Recueillir les attentes, les besoins et les représentations des apprenants ;
- Choisir l'outil et la technique les mieux adaptés aux apprenants ;
- Proposer la mise en œuvre d'un travail inter-séquence non présentiel ;
- Analyser la mise en pratique des acquis de la formation ;
- Organiser une évaluation à distance : impact de la formation dans les pratiques professionnelles.

2. DE QUOI PARLE-T-ON ?

Les thèmes essentiels sont abordés librement dans la construction de la formation. Ils ne sont pas forcément chronologiques et leur articulation reste à l'appréciation du formateur.

Les notions décrites dans ce document sont définies dans l'annexe « Glossaire pour parler le même langage ».

2.1 Les différentes personnes nommées dans ce livret sont définies comme suit :

- Les concepteurs : personnes ayant élaboré les sessions de formation ;
- Les formateurs : personnes animant les sessions de formation ;
- Les apprenants : personnes participant à la formation ;
- Les bénéficiaires : personnes patients, aidants bénéficiant de programme d'ETP ou d'actions éducatives.

² cf. annexe glossaire « pour parler le même langage »

2.2 Les compétences visées à l'issue de la formation. Les apprenants seront en capacité de :

- Définir les enjeux, les principes et le cadre de l'ETP - Définir ensemble l'ETP, la maladie chronique et son impact sur les émotions et la qualité de vie ;
- Appréhender les finalités et les concepts de l'ETP - Identifier les étapes du processus éducatif ;
- Utiliser les attitudes favorisant la rencontre éducative ;
- Mener un bilan éducatif partagé / diagnostic éducatif - Favoriser une alliance thérapeutique - Etablir un contrat éducatif avec le patient ;
- Appliquer une pédagogie différenciée - Préparer et animer des séances éducatives - Adapter ses outils et techniques pédagogiques ;
- Intégrer le parcours éducatif dans le parcours de soin - Articuler le parcours de soin dans un parcours de vie quotidienne - S'intégrer dans une démarche pluriprofessionnelle et interdisciplinaire ;
- Mener avec la personne une évaluation individuelle des compétences acquises - Analyser, déduire et permettre à la personne d'envisager de nouvelles perspectives de vie avec sa maladie dans son contexte ;
- Participer à l'élaboration d'un programme - Intégrer le patient-partenaire, de l'aidant-partenaire ou des associations de patients ;
- Mettre en place les processus d'évaluation d'un programme d'ETP - Utiliser l'évaluation pour communiquer, développer et valoriser le programme ;
- Mettre en application les principes de l'ETP - Respecter la réglementation sur la place d'une personne vivant avec une maladie chronique ;
- Mettre en application les principes de l'ETP et les acquis de la formation

3. LES ELEMENTS DE LA FORMATION DE 40H POUR DISPENSER L'ETP

Chaque concepteur de formation, en fonction des attentes et du cheminement du groupe, a toute latitude de traiter les thèmes en respectant toutefois une progression pédagogique.

La proposition pédagogique faite depuis la définition de l'ETP jusqu'à son intégration dans un parcours de vie.

3.1 LA PLACE DE L'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DANS LA MALADIE CHRONIQUE	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES	EXEMPLES DE CRITÈRES D'ÉVALUATION
<p><u>COMPÉTENCES VISEES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les enjeux, les principes et le cadre de l'ETP • Définir ensemble l'ETP, la maladie chronique et son impact sur les émotions et la qualité de vie 	<p><u>QUOI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Souligner les bénéfices de la mise en œuvre de l'ETP dans la prise en charge de la maladie chronique : <ul style="list-style-type: none"> - Pour les patients - Pour leur entourage - Pour les professionnels du parcours de santé - Pour la société <p><u>COMMENT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Co-définir l'ETP entre le formateur et les apprenants • Découvrir les étapes de la démarche d'ETP • Adapter l'ETP à chaque public (inégalités sociales, littératie³...) • Situer la place de l'ETP dans la Santé Publique • Appréhender le vécu de la maladie chronique et l'impact psycho-social de celle-ci dans le quotidien des personnes et de leur entourage 	<p><u>CRITÈRE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution de la représentation de l'ETP des apprenants <p><u>Exemples de moyens utilisables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Fiches de suivi : <ul style="list-style-type: none"> - au temps initial - à l'issue de la formation - à distance de la formation • Vade-mecum⁴ <p style="text-align: right;">Etc.</p>

³ cf. annexe glossaire « pour parler le même langage »

⁴ cf. annexe glossaire « pour parler le même langage »

3.2 LES FINALITES, LES CONCEPTS ET LES VALEURS DE L'ETP	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	EXEMPLES DE CRITERES D'EVALUATION
<p><u>COMPETENCES VISEES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appréhender les finalités et les concepts de l'ETP • Identifier les étapes du processus éducatif 	<p><u>QUOI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Partager les concepts et les valeurs de l'ETP • Accompagner le participant à la formation vers le « savoir-agir » en situation complexe dans la mobilisation de leurs : <ul style="list-style-type: none"> - Connaissances - Compétences à développer chez le patient : d'auto-soins, d'adaptation et compétences psychosociales⁵ • Identifier les étapes du processus éducatif à l'échelle d'une personne : ses besoins, ses attentes, ses moyens d'apprentissage, ses compétences en littératie⁶ <p><u>COMMENT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir une méthode pédagogique à mettre en œuvre respectant les quatre étapes de l'ETP (Diagnostic Educatif, contrat éducatif, mise en place des ateliers, évaluation) 	<p><u>CRITÈRES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Acquisition de compétences • Acquisition de connaissances • Enrichissement de la « boîte à outils » des apprenants en matière de mise en œuvre de l'ETP <p><u>Exemples de moyens utilisables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Découverte de techniques et d'outils d'animation • Analyse d'une mise en situation • Outils d'évaluation des connaissances des apprenants <p style="text-align: right;">Etc.</p>

⁵ cf. annexe glossaire « pour parler le même langage »

⁶ cf. annexe glossaire « pour parler le même langage »

3.3 LA RENCONTRE EDUCATIVE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	EXEMPLES DE CRITERES D'EVALUATION
<p><u>COMPETENCE VISEE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les attitudes favorisant la rencontre éducative 	<p><u>QUOI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Adopter une posture éducative • Favoriser une alliance thérapeutique <p><u>COMMENT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer les principes de l'ETP en formation • Faire connaissance avec la personne dans sa globalité • Apprécier les ressources et freins, les dispositions d'apprentissage • Soutenir l'expression des besoins en santé de la personne • Prendre en compte les liens entre affectivité et apprentissage • Favoriser l'expression des émotions • Situer la position de la personne dans les étapes du changement 	<p><u>CRITÈRES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution de la posture éducative • Utilisation d'une synthèse consensuelle du bilan éducatif partagé / diagnostic éducatif <p><u>Exemples de moyens utilisables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Autoanalyse de l'évolution de la posture éducative des apprenants (temps initial / temps final) • Analyse réflexive de la synthèse consensuelle du bilan éducatif partagé / diagnostic éducatif <p style="text-align: right;">Etc.</p>

3.4 LE DIAGNOSTIC ÉDUCATIF / BILAN ÉDUCATIF PARTAGE ET PROGRAMME PERSONNALISE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	EXEMPLES DE CRITERES D'ÉVALUATION
<p><u>COMPETENCES VISEES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener un bilan éducatif partagé / diagnostic éducatif • Favoriser une alliance thérapeutique • Etablir un contrat éducatif avec le patient 	<p><u>QUOI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter sa posture • Choisir ou construire son « outil-guide d'entretien » • Construire avec le patient un projet de programme individuel et personnalisé <p><u>COMMENT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer le consensus • Identifier les besoins éducatifs et les projets de la personne • Élaborer des objectifs éducatifs adaptés • Rédiger une synthèse • S'accorder sur une planification de changement (compétences à renforcer et/ou développer) 	<p><u>CRITERES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Evolution de la posture • Attitude consensuelle • Utilisation d'outils d'entretien et de synthèse <p><u>Exemples de moyens utilisables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Relecture de ses pratiques personnelles (en groupe ou en binôme...) • Connaissance de la personne bénéficiaire d'un programme d'ETP dans sa globalité <i>via</i> l'outil-guide d'entretien • Co-écriture d'une synthèse partagée • Analyse réflexive de la synthèse du bilan éducatif partagé / diagnostic éducatif • Production d'un programme individuel personnalisé <p style="text-align: right;">Etc.</p>

3.5 LA DEMARCHE PEDAGOGIQUE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	EXEMPLES DE CRITERES D'EVALUATION
<p><u>COMPETENCES VISEES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Appliquer une pédagogie différenciée • Préparer et animer des séances éducatives • Adapter ses outils et techniques pédagogiques 	<p><u>QUOI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir avec les apprenants les objectifs pédagogiques qui répondent à leurs attentes et besoins • Construire et utiliser des outils adaptés à l'animation de séances éducatives • Adapter la pédagogie aux différentes aptitudes, aux préférences d'apprentissage, et à la littératie⁷ de chacun <p><u>COMMENT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Obtenir le consensus des formateurs et des apprenants • Planifier des séances • Choisir les techniques et outils • Les adapter aux modalités d'apprentissage propres aux apprenants 	<p><u>CRITÈRES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Co-construction en équipe pluriprofessionnelle et interdisciplinaire • Implication des bénéficiaires • Existence d'un déroulé pédagogique • Cohérence du processus pédagogique • Diversité des propositions pédagogiques • Pluridisciplinarité de l'équipe d'animation et de conception du programme des formateurs <p><u>Exemples de moyens utilisables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse des comptes-rendus de réunions de travail préparatoires de la formation • Relecture critique du déroulé pédagogique • Bilan en équipe <p style="text-align: right;">Etc.</p>

⁷ cf. annexe glossaire « pour parler le même langage »

3.6 LE PARCOURS EDUCATIF	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	EXEMPLES DE CRITERES D'EVALUATION
<p><u>COMPETENCES VISEES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Intégrer le parcours éducatif dans le parcours de soin • Articuler le parcours de soin dans un parcours de vie quotidienne • S'intégrer dans une démarche pluriprofessionnelle et interdisciplinaire 	<p><u>QUOI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les organisations capables de proposer une prise en charge ETP à chaque malade chronique • Communiquer avec les partenaires acteurs du parcours de santé (liens : ville-hôpital, réseaux, associations...) • Constituer une équipe pluriprofessionnelle et interdisciplinaire d'intervenants en ETP • Identifier le plus grand nombre possible de composantes du parcours de santé de la personne bénéficiaire (dimensions psychosociales, etc.) <p><u>COMMENT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les collaborations ville-hôpital entre les différents acteurs du parcours de santé • Disposer de l'offre à jour des ressources ETP et d'accompagnement du territoire (ETHNA, ARS, etc.) • Orienter la personne malade vers les différentes possibilités d'accompagnement <ul style="list-style-type: none"> • Proposer un dossier ETP à intégrer dans le dossier de soin du patient 	<p><u>CRITÈRES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste mise à jour des partenaires ETP d'un territoire (confère site ETHNA) • Création (ou analyse) d'un dossier ETP (existant) à intégrer dans le dossier du patient • L'intégration de la synthèse pédagogique dans le parcours de soin personnalisé • Pluriprofessionnalité et interdisciplinarité de l'équipe (soignants, champ médico-social, aidants, patients, associations de patients, etc.) • Participation d'un patient <p><u>Exemples de moyens utilisables :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Partage du dossier ETP du patient avec les acteurs du parcours de soin • Réalisation d'ateliers pluriprofessionnels et interdisciplinaires de partage de pratiques auprès de différents acteurs du parcours de santé • Organisation à distance d'une rencontre « évaluation et renforcement des acquis » <p style="text-align: right;">Etc.</p>

3.7 L'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES ACQUISES PAR LA PERSONNE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	EXEMPLES DE CRITERES D'ÉVALUATION
<p><u>COMPÉTENCE VISEE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener avec la personne une évaluation individuelle des compétences acquises • Analyser, déduire et permettre à la personne d'envisager de nouvelles perspectives de vie avec sa maladie dans son contexte 	<p><u>QUOI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir les objets de l'évaluation : acquisition de compétences, amélioration de la qualité de vie, capacités d'adaptation ... • Élaborer un processus d'évaluation inscrit dans la temporalité du parcours éducatif • Proposer, après analyse partagée, des pistes d'orientation pour l'après-programme <p><u>COMMENT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Planifier en équipe, dès la construction du programme, les modalités de l'évaluation individuelle (objets et outils d'évaluation, calendrier⁸, guide, entretien, etc.) • Reprendre le Bilan Éducatif Partagé / Diagnostic Éducatif • Adopter une posture éducative favorable à une évaluation partagée • Choisir des outils adaptés • Définir avec la personne, le temps de l'évaluation individuelle • Mettre à jour ses connaissances des ressources du territoire • Formaliser le projet personnalisé des suites du programme 	<p><u>CRITERES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Pertinence du processus d'évaluation • Existence de proposition(s) d'orientation • Existence de modalités de suivi • Liste de partenariats (structures ressources, associations de patients, patients-partenaires, etc)⁹ • Diversité des partenariats <p><u>Exemples de moyens à disposition :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Observation des mises en situation par des jeux de rôle, atelier de simulation • Réalisation de travaux pratiques intersessions • Autoanalyse partagée de l'impact de la formation sur sa pratique professionnelle • Élaboration et appropriation des outils de recueil des données nécessaires à l'évaluation • Utilisation d'un outil de suivi de la mesure des compétences acquises par la personne¹⁰ <p style="text-align: right;">Etc.</p>

⁸ Pensez à prévoir l'évaluation à distance

⁹ Prévoir une mise à disposition et des mises à jour régulières

¹⁰ Celui proposé lors du bilan initial

3.8 L'ÉLABORATION D'UN PROGRAMME SELON LA METHODOLOGIE D'UN PROJET ETP¹¹	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	EXEMPLES DE CRITERES D'ÉVALUATION
<p><u>COMPETENCES VISEES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration d'un programme • Intégrer le patient-partenaire, l'aidant-partenaire ou les associations de patients 	<p><u>QUOI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'élaboration d'un diagnostic de territoire (éléments existants et/ou à recueillir) • Prioriser les problématiques à traiter • Définir les objectifs spécifiques du programme avec le patient-partenaire, l'aidant-partenaire ou les associations de patients • Déterminer les stratégies de mise en œuvre • Intégrer le programme dans le parcours de vie du patient sur son territoire¹² <p><u>COMMENT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Exploration du cadre législatif de l'ETP • Respect des dispositions relatives à l'élaboration et l'autorisation d'un programme • Appui sur les ressources de données territoriales (ARS, ORS, etc.) • Appui sur les retours d'expérience et regards croisés de l'équipe d'éducateurs (partenaires, patientèle, etc.) • Utilisation des recommandations de bonnes pratiques 	<p><u>CRITERES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Respect du cadre législatif • Respect des étapes de méthodologie de projet • Respect d'une démarche qualité • Participation effective du patient-partenaire, de l'aidant-partenaire ou des associations de patients <p><u>Exemples de moyens à disposition :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents existants (textes législatifs, guides méthodologiques, recommandations HAS, etc.) <p style="text-align: right;">Etc.</p>

¹¹ « Dire ETP c'est Faire ETP » : Bilan initial des besoins, analyse des capacités et des attentes, proposition hiérarchisée d'objectifs (critères d'évaluation y compris), suivi de la réalisation au fil de l'eau et ré-évaluation si besoin, évaluation partagée de fin de réalisation, proposition de poursuite ET évaluation de l'impact à distance)

¹² Cf.3.6 Le parcours éducatif

3.9 LA CONTRIBUTION A L'ÉVALUATION DES PROGRAMMES	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	EXEMPLES DE CRITERES D'ÉVALUATION
<p><u>COMPETENCES VISEES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place les processus d'évaluation d'un programme d'ETP • Utiliser l'évaluation pour communiquer, développer et valoriser le programme 	<p><u>QUOI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer le rôle de chacun dans toutes les évaluations : <ul style="list-style-type: none"> - annuelles, quadriennales du programme, -des séances ou du parcours personnalisé, etc. • Choisir les critères d'évaluation • Déterminer des indicateurs pertinents • Personnaliser le programme tout au long du parcours du patient avec sa participation • Réajuster si nécessaire • Identifier les axes de communication interne et externe pour la valorisation du programme <p><u>COMMENT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de l'évaluation pour améliorer le programme • Suivi de l'activité globale du programme • Suivi du processus du programme (cohésion de l'équipe, communication interne et externe sur le territoire, etc.) • Suivi de l'atteinte des objectifs du programme • Utilisation de l'évaluation comme outil de communication et de valorisation (recherche(s), publication(s), etc.) 	<p><u>CRITERES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des documents supports sur l'évaluation • Choix des critères et des indicateurs d'un programme • Protocole d'évaluation pluri-professionnel et interdisciplinaire défini (modalités de recueil des données, indicateurs, moments de recueil, outils de mesure, etc.) • Participation des bénéficiaires à l'évaluation du programme • Finalité de l'évaluation (identification des axes d'évolution) • Destinataires de diffusion de l'analyse identifiés • Modalités de diffusion de l'analyse déterminées <p><u>Exemples de moyens à disposition :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents disponibles : carnet de bord du programme... • Documents finaux de synthèse (Ateliers et / ou Programme) • Outils de communication (publication des équipes, flyers, etc.) • Recommandations HAS <p style="text-align: right;">Etc.</p>

3.10 LA PLACE D'UNE PERSONNE VIVANT AVEC UNE MALADIE CHRONIQUE OU DE SON AIDANT DANS LA FORMATION	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	EXEMPLES DE CRITERES D'EVALUATION
<p><u>COMPETENCES VISEES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en application les principes de l'ETP • Respecter la réglementation sur la place d'une personne vivant avec une maladie chronique 	<p><u>QUOI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer les ressources (patients, aidants ou associations, etc) • Solliciter la participation d'un patient ou aidant-partenaire • Travailler en équipe pluridisciplinaire <p><u>COMMENT :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Utilisation du modèle de Montréal (entre autres ...) • Implication des patients dans le processus de construction et de mise en œuvre du programme • Respect des souhaits et capacités de la personne vivant avec une maladie chronique et/ou de l'aidant 	<p><u>CRITÈRES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérage des ressources • Diversité des intervenants <p><u>Exemples de moyens à disposition :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Guide du Ministère de la Santé relatif au recrutement de patients-intervenants • Guide de recommandations patients-intervenants juin 2016 par ARS Languedoc-Roussillon-Midi Pyrénées • Sites Internet : <p>www.ethna.net</p> <p>www.france-assos-sante.org/</p> <p style="text-align: right;">Etc</p>

3.11 LE TRAVAIL INTER-SEQUENCE NON PRESENTIEL ¹³	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	EXEMPLES DE CRITERES D'EVALUATION
<p><u>COMPETENCE VISEE :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en application les principes de l'ETP et les acquis de la formation 	<p><u>QUOI :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mobiliser les acquis de la formation • Analyser cette expérience <p><u>COMMENT :</u></p> <p><u>1^{er} temps</u> Au libre choix du stagiaire ou sur orientation du formateur (exemples) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener un Bilan Educatif Partagé (BEP) / Diagnostic Educatif (DE) (éventuellement jusqu'à la proposition d'un programme personnalisé) • Suivre un stage d'observation • Analyser un article, une vidéo (etc.) en ETP • Réaliser un photoreportage • Analyser sa posture éducative • Préparer et animer une séance collective ou individuelle (écrire le conducteur pédagogique, intégrer un outil d'évaluation, etc.) <p><u>2^e temps</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Retours d'expériences en formation présentielle devant le groupe : • Analyse des ressentis du participant • Analyse de sa réalisation • Échanges autour des pratiques présentées 	<p><u>CRITÈRES :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'un travail inter-séquence non présentiel • Temps passé en travail réalisé en inter-séquence <p><u>Exemples de moyens à disposition :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Documents produits (rédaction et utilisation de supports existants ou créés) • Trace écrite d'une auto-analyse sur l'expérience réalisée <p style="text-align: right;">Etc.</p>

¹³ Méthode pédagogique recommandée pour la cohérence d'une formation-action

4. LES ANNEXES

4.1. Rappel des organismes d'agrément et de certification

Agence Nationale Développement Professionnel Continu : L'**ANDPC** assure le pilotage du Développement Professionnel Continu (**DPC**) pour l'ensemble des professionnels de santé hospitaliers, autres salariés et libéraux de France. <https://www.agencedpc.fr/>

DATADOCK : base de données unique sur la formation professionnelle sous l'angle de la qualité. Elle permet aux financeurs de la formation professionnelle de vérifier la conformité des organismes de formation vis-à-vis des 6 critères qualité définis par la Loi. <https://www.data-dock.fr/>

OPérateur de COmpétences Santé : l'**OPCO-Santé** dispose d'un service de proximité pour mieux accompagner les établissements dans leurs problématiques emploi-formation. <https://opco-sante.fr/decouvrir-lopco-sante>

Nota Bene : la Certification Unique entrera en vigueur à partir du 1er janvier 2021 (France Compétences : Autorité nationale de financement et de régulation de la formation professionnelle et de l'apprentissage <https://francecompetences.fr>).

4.2. Bibliographie documentaire et numérique – en date de décembre 2019:

4.2.1. Textes législatifs :

- Loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé (dite Loi Kouchner)
- Loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires parue au JO n° 167 du 22 juillet 2009 (version consolidée au 25 mai 2013)
- Rapport au premier ministre « Éducation thérapeutique du patient : propositions pour une mise en œuvre rapide et pérenne » Rédigé par M. Denis JACQUAT, député de la Moselle en juin 2010
- Décret no 2010-904 du 2 août 2010 relatif aux conditions d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique du patient
- Arrêté du 2 août 2010 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation
- Décret no 2010-906 du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient
- Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient
- Décret no 2013-449 du 31 mai 2013 relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient
- Arrêté du 31 mai 2013 modifiant l'arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient
- Arrêté du 14 janvier 2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et

modifiant l'arrêté du 2 août 2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient

4.2.2. Politique régionale Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine (ARS):

Sur le site: <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/education-therapeutique-du-patient-etp-8>¹⁴

- La politique régionale Nouvelle-Aquitaine 2019-22 : pour la promotion de l'éducation Thérapeutique du Patient
- Formations requises pour mettre en œuvre un programme d'Éducation Thérapeutique du Patient - Février 2018
- Mettre en place un programme
- Auto-évaluation annuelle
- Localisation des programmes d'ETP

4.2.3. Les référentiels :

- Haute Autorité de Santé (HAS) https://www.has-sante.fr/jcms/c_1241714/fr/education-therapeutique-du-patient-etp¹⁵
 - Recommandations « Comment élaborer un programme spécifique d'une maladie chronique ? » - juin 2007
 - Guide méthodologique « Structuration d'un programme d'éducation thérapeutique du patient dans le champ des maladies chroniques » - juin 2007
 - Guide méthodologique « Évaluation annuelle et quadriennale d'un programme d'éducation thérapeutique du patient : une démarche d'auto-évaluation » - mai 2014
 - Démarche centrée sur le patient : information, conseil, éducation thérapeutique, suivi - mai 2015
 - Évaluation de l'efficacité et de l'efficience de l'ETP dans les maladies chroniques – juin 2018
- Ministère de la Santé : guide de recrutement de patients-intervenants – mars 2014
- Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES intégré à Santé Publique France) : dispenser l'ETP 2013, coordonner l'ETP 2013
- Le « MONTREAL MODEL : Enjeux du partenariat relationnel entre patients et professionnels de la santé 2015 »
- OPCO-Santé : Conditions générales applicables aux organismes de formation - octobre 2019 <https://opco-sante.fr/sites/default/files/2019-10/CG-OF%20-%20OPCO%20SANTE%20-%20m%C3%A0j%2010.2019.pdf>¹⁶
- L'article « pour des critères de qualité des formations à l'éducation thérapeutique » - R.Gagnayre et JF.D'Ivernois ETP/TEP 2014
- L'article « former les soignants à l'éducation thérapeutique des patients : que peut changer un programme » - Deccache et al. ETP/TPE 2009
- Guide de « Recommandation Patients Intervenants » - ARS Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées/SETSO 2016

¹⁴ Dernière visite du site le 13 décembre 2019

¹⁵ Dernière visite du site le 13 décembre 2019

¹⁶ Dernière visite du site le 13 décembre 2019

4.2.4. Sites internet ressources¹⁷ :

- ARS Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
- <https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/education-therapeutique-du-patient-etp-8>
- HAS Haute Autorité de Santé
- https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_1241714/fr/education-therapeutique-du-patient-etp
- CCECQA Comité de Coordination de l'Évaluation Clinique et de la Qualité en Aquitaine – cellule ETAPE
Éducation Thérapeutique Amélioration des Pratiques & Évaluation
- <http://www.ccecqa.asso.fr/projet/changement-des-pratiques-professionnelles/etape>
- ETHNA Éducation Thérapeutique en Nouvelle Aquitaine <https://ethna.net>
- France Assos Santé <https://www.france-assos-sante.org/>
- DATADOCK conformité des organismes de formation <https://www.data-dock.fr/>
- PEARL TREES actualité documentaire de l'IREPS <http://www.pearltrees.com/irepsnouvelleaquitaine>

4.2.5. Si vous avez besoin d'aide

ETHNA Éducation Thérapeutique en Nouvelle Aquitaine : www.ethna.net contact@ethna.net

¹⁷ Dernière visite e ces sites le 13 décembre 2019

4.3 Glossaire « pour parler le même langage »

	Catégories	Définitions simplifiées	Références	Formulation	Exemples (1)
COMPETENCES		Aptitude à mobiliser des "acquis" de savoir, de procédure, ou de stratégie face à une situation	Une compétence est un savoir-agir complexe prenant appui sur la mobilisation et la combinaison efficaces d'une variété de ressources internes et externes à l'intérieur d'une famille de situations. <i>Définition présentée par Jacques Tardif, conférence du 27 avril 2006</i>	Une CAPACITÉ (innée ou acquise) mobilisable en action.	Faire du vélo sur la route
	D'auto-soins	Aptitude à la réalisation de gestes techniques selon un protocole établi	Décisions que le patient prend avec l'intention de modifier l'effet de la maladie sur sa santé. <i>Center for Health Development. A glossary of terms for community health care and services for older persons. Kobe: OMS 2004 (guide HAS ETP 2007)</i>		<u>Si je suis diabétique :</u> mise en place des protections nécessaires pour mes pieds lorsque je fais du vélo sur la route
	D'adaptation	Aptitude à la mobilisation de stratégies créatives pour apporter une réponse "adéquate" à une situation (éventuellement nouvelle) (2)	Compétences personnelles et interpersonnelles, cognitives et physiques qui permettent aux personnes de maîtriser et de diriger leur existence, et d'acquérir la capacité à vivre dans leur environnement et à modifier celui-ci. <i>Skills for health. Geneva : OMS 2003 (guide HAS ETP 2007)</i>		-Changement d'itinéraire si la route est barrée -Je ne me sens pas bien aujourd'hui, je ne sors pas à vélo
	Psycho-sociales	Aptitude à l'adaptation au contexte global du milieu de vie de la personne	C'est la capacité d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement. <i>OMS 1993</i>		En fonction de mes horaires de travail et de mes injections : participation à des rando-cyclistes

	<i>Catégories</i>	<i>Définitions simplifiées</i>	<i>Références</i>	<i>Formulation</i>	<i>Exemples (1)</i>
OBJECTIFS	Général	Le titre du programme, l'enjeu de santé publique à traiter	L'addition des objectifs pédagogiques permet d'atteindre les objectifs de compétences ils peuvent concerner une série de séquences pédagogiques consécutives ou bien être abordés lors de différentes séquences disjointes, réparties sur toute la formation. <i>C.Malvault Ireps N-A</i>	Un VERBE d'action, un complément d' OBJET direct (précis) et une DURÉE pour le réaliser. (3)	Participer à six rando-cyclistes cette année
	Pédagogique	Démarche pour aboutir à l'atteinte de l'objectif général, formulée du point de vue de l'apprenant et plusieurs objectifs pédagogiques peuvent être nécessaires pour atteindre une compétence.			Établir un calendrier mensuel cette semaine Anticiper mes hypoglycémies à l'effort à chaque sortie Vérifier l'état de mon vélo et de mon équipement pour commencer l'entraînement la semaine prochaine
CRITÈRES D'EVALUATION (4)	"l'objet" de notre objectif, la cible à atteindre, ce que l'on choisit de regarder		Élément auquel on se réfère pour porter un jugement, une appréciation. <i>ANAES, Construction et utilisation des indicateurs dans le domaine de la santé - Principes généraux, mai 2002, page 10</i>	Un NOM d'état , pas une action (5)	Participation aux rando-cyclistes en 2019
	Critère pertinent	La "Qualité" d'un critère adapté à notre objectif			Assiduité : Correspondance Inscriptions et participation
	Critère probant	La "Force" d'un critère pertinent, le poids avec lequel il justifie le bien-fondé de la démarche			Distance cumulée parcourue en vélo en 2019 (Entraînement y compris)
	Critère d'impact	Conséquences de l'action mesurées en matière de changement observé			Ma courbe de poids Mon ressenti en matière de bien-être L'état de mes pieds sur 2019 L'état de mon matériel à la fin de l'année

	<i>Catégories</i>	<i>Définitions simplifiées</i>	<i>Références</i>	<i>Formulation</i>	<i>Exemples (1)</i>
INDICATEURS (4)	Ce sont les caractéristiques des critères		Un indicateur est une variable qui décrit un élément de situation ou une évolution d'un point de vue quantitatif. C'est un outil d'aide à la décision, dont l'utilisation s'inscrit dans une démarche qui répond à un objectif et se situe dans un contexte donné. L'indicateur n'a d'intérêt que par les choix qu'il aide à faire dans ce cadre. <i>ANAES, Construction et utilisation des indicateurs dans le domaine de la santé - Principes généraux, mai 2002, page 10</i>	Exprimés en NOMBRE pour la plupart (statistiques, proportions, taux, pourcentages...) (6)	Nombre d'inscriptions Nombre de participations aux rando-cyclistes Nombre de kilomètres parcourus Nombre de complications ayant nécessité des soins Taux d'assiduité
	Quantitatifs	Les plus simples : chiffres, sommes comptables, statistiques...			Evolution du taux d'assiduité Qualité de vie Investissement dans l'association Rando-Cycliste
	Qualitatif	Plus difficiles à retranscrire, car souvent à base de verbatim...			
OUTILS D' EVALUATION	INSTRUMENTS DE MESURE pour un indicateur donné			RECUEIL de données chiffrées ANALYSE : Nombres relatifs (+/-), proportions, fréquences	Tableau de bord / Agenda / Carnet de suivi Compteur kilométrique Feuilles de Remboursements sécurité sociale Enquêtes Questionnaires de qualité de vie Absentéisme au travail Courbes de données dans le temps

QUELQUES DEFINITIONS

VADE-MECUM	" <i>Qui va avec moi</i> " une sorte de compagnon de parcours de santé. Un document que les bénéficiaires peuvent conserver avec eux, sur lequel sont reportés tous les éléments du parcours de soins et d'ETP. Une sorte de carnet de suivi si l'on veut.
LITTERATIE EN SANTE	La connaissance, la motivation et les compétences des individus à accéder, comprendre, évaluer et appliquer l'information en matière de santé en vue de porter des jugements et de prendre des décisions de tous les jours en ce qui concerne la santé, la prévention des maladies et la promotion de la santé, de manière à maintenir ou améliorer la qualité de vie. <i>Sorensen et al. 2012</i>
Commentaires	<p>(1) : Utilisez votre créativité pour en imaginer autant que vous voudrez... Aucune liste de ce type ne peut être exhaustive, elle ne constitue en rien un cadre normatif à respecter</p> <p>(2) : Cette aptitude fait partie de l'ensemble plus vaste des compétences psycho-sociales, selon d'Ivernois J.-F., Gagnayre R. « Compétences d'adaptation à la maladie du patient : une proposition » Educ Ther Patient/Ther Patient Educ 2011; 3(2): S201-S205</p> <p>(3) : en dehors de l'objectif général, attention à ce que cette action soit mesurable</p> <p>(4) : Critères et indicateurs peuvent parfois s'exprimer de la même manière, un peu comme contenu et contenant, d'où la confusion souvent répandue entre les deux termes. Si l'on prend la taille des individus comme critère de sélection pour entrer dans la gendarmerie, ce critère est bien <u>exprimé par un nom</u>... Mais l'indicateur va bien être aussi la "Taille" de l'individu, mesurée cette fois, <u>donc un nombre</u>.</p> <p>(5) : pourquoi pas un "nom d'action" ? Parce qu'il risque de se confondre avec la compétence mobilisée et de ne pas pouvoir "se mesurer"... La FRACTION (action) aboutit à une FRACTURE, et nous on veut mesurer l'état, la fracture.</p> <p>(6) : Une succession de recueil d'indicateurs quantitatifs (série de nombres) peut constituer un indicateur qualitatif s'il mesure une évolution... Toute évolution et d'autant plus s'il 'agit d'une progression, constitue un critère de qualité.</p>

4.4 Contributeurs à ce livret « Quel contenu pour la formation de praticien en Education Thérapeutique du Patient (40H pour dispenser) ? » :

Ce livret est issu d'une mutualisation et d'une capitalisation des bonnes pratiques identifiées par les contributeurs à cette commission thématique d'ETHNA.

Nous tenons à remercier l'ensemble des membres qui nous a donné matière à réfléchir sur cette problématique pour pouvoir produire un service qui soit adapté au besoin réel du milieu de l'ETP. ETHNA est certes, force de propositions en matière d'ETP, mais nous tenons à remercier avec le plus grand respect l'ensemble des partenaires nous ayant écoutés, soutenus et accompagnés, sans qui notre démarche n'aurait pas ce niveau de qualité.

Comme le soutient ce livret et comme l'encourage la démarche que nous promouvons, le travail en collaboration synergique avec tous nos partenaires est la seule clef pour une amélioration continue des actions menées à notre niveau sur les différentes thématiques de l'ETP. En conséquence nous ne pouvons que travailler à continuer à être la hauteur de la confiance qui nous est portée.

4.4.1 Commission thématique ETHNA - par ordre alphabétique

- Delphine COURALET – membre du Conseil d'Administration d'ETHNA au titre du collège « Structures ressources » - Responsable scientifique de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine (Bordeaux 33)
- Corinne DEBIOSSAC - Présidente de cette commission thématique – Secrétaire Générale du Bureau d'ETHNA au titre du collège « Organismes de Formation » - Directrice de PROXY EDUC SANTE (Saint Benoît 86)
- Marie-Christine LAROUDIE – membre du Conseil d'Administration d'ETHNA au titre du collège « Organismes de Formation » - Directrice de l'IFCASS (Limoges 87)
- Dr Dominique MAROUBY– Vice-Président du Bureau d'ETHNA au titre du collège « Structures ressource »
- Praticien hospitalier de santé publique et coordinateur de l'UTEP de Saintonge (Saintes 17)
- Isabelle MAUJEAN– membre du Conseil d'Administration d'ETHNA au titre du collège « Organismes de Formation » – Gérante consultante de SAUVE PERFORMANCE (Buxerolles 86)
- Stéphanie VIDEAU - Chargée de projet à l'antenne Charente de l'Ireps Nouvelle-Aquitaine (Angoulême 16)

4.4.2 Groupe d'experts relecteurs d'ETHNA - par ordre alphabétique

- Julien CHASLOT-DENIZE – Masseur-kinésithérapeute, coordonnateur de programmes d'ETP en Maison de Santé Pluriprofessionnelle – structure Pôle de santé l'Envigne 86, formateur en ETP– membre du Conseil d'Administration d'ETHNA au titre du collège « hors établissements de santé »
- Michel CHAPEAUD – bénévole patient expert au CH Royan et à l'AFD 17 – Président d'ETHNA au titre du collège « patients - aidants »
- Patrick CHARPENTIER –Président de France Assos Santé Nouvelle-Aquitaine, bénévole adhérent à l'AFM Téléthon 87 - membre du Conseil d'Administration d'ETHNA au titre du collège « patients-aidant »